

c:YLLene

Charte éthique des affaires

Acteur engagé pour un numérique
plus responsable



Préambule

L'éthique des affaires constitue un fondement essentiel de la confiance durable que le Groupe Cyllene entretient avec l'ensemble de ses parties prenantes : collaborateurs, clients, partenaires, fournisseurs, sous-traitants, actionnaires et institutions.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe Cyllene s'engage à exercer ses métiers avec intégrité, responsabilité et transparence, dans le respect des lois, des personnes et de l'environnement.

La présente charte a pour objectif de définir les principes éthiques qui guident les comportements et les décisions de l'ensemble des collaborateurs et partenaires du Groupe. Elle traduit notre volonté de promouvoir une culture d'entreprise exemplaire, fondée sur la confiance, la conformité et le respect des standards les plus exigeants en matière de gouvernance et de responsabilité sociétale.

L'adhésion à cette charte implique l'engagement de chacun à appliquer ces principes dans l'exercice quotidien de ses activités professionnelles.



Nos engagements

Intégrité et honnêteté

Le Groupe Cyllene conduit ses activités avec intégrité, honnêteté et impartialité. Nous refusons toute pratique frauduleuse, trompeuse ou contraire aux principes d'éthique des affaires. Chaque collaborateur est tenu d'agir de manière responsable et de prévenir toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts réel ou apparent.

Transparence et responsabilité

Nous nous engageons à une communication claire et sincère avec nos parties prenantes : clients, partenaires, employés et actionnaires. Nos décisions et actions doivent être compréhensibles et justifiables.

Protection de l'Environnement

Conscient de ses responsabilités environnementales, le Groupe Cyllene s'engage à intégrer les enjeux de développement durable dans ses activités et ses décisions. Nous encourageons des pratiques visant à réduire notre impact environnemental, à optimiser l'utilisation des ressources et à promouvoir une démarche de progrès continu en matière environnementale.

Relations avec les Partenaires et Fournisseurs

Nous développons des relations durables, équilibrées et fondées sur la confiance avec nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants. Nous encourageons nos partenaires à partager et respecter les principes éthiques, sociaux et environnementaux portés par le Groupe Cyllene.

Lutte contre la Corruption

Le Groupe Cyllene applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, de trafic d'influence, de blanchiment d'argent ou de pratique illicite. Aucun collaborateur ou partenaire ne peut accorder, solliciter ou accepter un avantage indu susceptible d'influencer une décision professionnelle.

Respect des lois et réglementations

Nous nous conformons aux lois et réglementations en vigueur dans tous les pays où nous exerçons nos activités. Nous nous assurons de respecter les normes en matière de droit du travail, de fiscalité et de concurrence loyale. Nous veillons à maintenir une culture de conformité à tous les niveaux de l'organisation.

Respect des Droits Humains

Nous veillons au respect des droits fondamentaux des individus, notamment en garantissant des conditions de travail dignes et en luttant contre toute forme de discrimination, de harcèlement ou d'exploitation.

Confidentialité et Protection des Données

Nous assurons la confidentialité des informations sensibles et protégeons les données personnelles de nos collaborateurs, clients, partenaires et fournisseurs. Le Groupe Cyllene met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adaptées afin de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données.

Engagement envers la Qualité et l'Innovation

Le Groupe Cyllene s'engage à fournir des produits et services répondant aux plus hauts standards de qualité, de sécurité et de performance. Nous favorisons l'innovation responsable et l'amélioration continue afin d'accompagner durablement la réussite et la satisfaction de nos clients.